

Partie réservée à l'administration de la Maison Relais

Inscription reçue par :

- Courrier postal ; date du cachet :
- Dépôt direct à la MR ; date :

Pièces jointes à l'inscription :

- Certificat de travail de la mère
- Certificat de travail du père
- Certificat médical allergies/intolérances/maladies

Annexes à joindre :

- fiche de présence
- Autorisation pour tierces personnes
- Autorisation « Déplacements »
- Fiche de renseignements
- Autorisation « Médicaments »

Fiche de préinscription

Mode d'inscription :

Je souhaite inscrire mon enfant _____ de façon:

- fixe occasionnelle à la Maison Relais Schengen.

(Si le mode d'inscription devait être changé, veuillez-vous adresser à l'administration de la Maison Relais afin d'obtenir une nouvelle fiche d'inscription que vous devrez lui remettre dans les plus brefs délais).

Inscription au système « Chèque-Service Accueil » :

Je sais que mon enfant doit être inscrit au système « Chèque-Service » Oui

Coordonnées de l'enfant:

Nom et Prénom : _____

Matricule : _____

Date et lieu de naissance : _____

Nationalité : _____

Adresse : _____

Cycle de scolarité : _____ Titulaire de classe : _____

Coordonnées des personnes investies du droit d'éducation

Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Parenté :	Parenté :
Adresse : _____	Adresse : _____
Tél. privé : _____	Tél. privé : _____
GSM : _____	GSM : _____
Tél. travail : _____	Tél. travail : _____
Adresse E-Mail :	Adresse E-Mail :
Etat civil :	Etat civil :
Activité professionnelle : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Activité professionnelle : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Heures par semaine : _____	Heures par semaine : _____
Employeur : _____	Employeur : _____
<i>(Prière de joindre un certificat de l'employeur)</i>	<i>(Prière de joindre un certificat de l'employeur)</i>

Partie réservée à l'administration de la Maison Relais

Remarques:

Tous les enfants désirant fréquenter la Maison Relais et/ou le restaurant scolaire à partir du 15 septembre doivent être inscrits moyennant la fiche d'inscription. Les inscriptions ne sont valables qu'au dernier jour des vacances d'été (*jusqu'au 14 septembre*) et devront être renouvelées chaque année. La nouvelle fiche d'inscription qui devra être rendue à l'administration de la Maison Relais entre en vigueur le 15 septembre, lors de la rentrée scolaire.

La fiche d'inscription doit obligatoirement être signée par une personne investie du droit d'éducation. En cas d'oubli ou de remise tardive de l'inscription, l'enfant risque une exclusion temporaire, voire définitive de la Maison Relais.

Les demandes incomplètes ou comportant de fausses informations ne seront pas pris en compte et peuvent donner lieu à une exclusion de l'enfant. Les personnes investies du droit d'éducation s'engagent à communiquer chaque changement dans les meilleurs délais, ce qui permettra de mettre à jour le dossier de l'enfant.

Après la présente pré-inscription, suit le formulaire d'inscription, disponible en ligne ou au secrétariat siège Remerschen. Seulement après la remise du formulaire d'inscription et leurs conditions (certificat de travail, certificat médical...), l'enfant est considéré comme complètement inscrit. Le formulaire d'inscription (avec annexes) doit être complet, rempli et signé de bonne foi, et être déposé par courriel, courrier ou à la main jusqu'au 15 Juillet au secrétariat de la Maison Relais Schengen (Remerschen Siège).

Tous les documents signifiants sont disponibles à la Maison Relais Schengen, ou sur les sites :

<http://www.schengen.lu/fr-FR/enseignement-formation-et-accueil/structures-d-accueil/maison-relais>

<http://youthhostels.lu/fr/services-sociaux/maison-relais-schengen>

Remerschen, le : ___/___/___

Signature du prestataire

Signature des parents ou tuteurs

